

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 6 novembre 2006 à 20h00 à la salle de réunion de l'hôtel de Ville.

Présences : MM. **Raymond Deslauriers** (absence motivée)
Donald Falardeau
Mme **Marie-Christine Lavergne**
Sandro Cormier
Rémi Lebreux
Jean-Eudes Boudreau

Monsieur Michel Lacroix, Maire, préside la réunion.

06-11-250 ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion soit accepté en y laissant le varia ouvert.

06-11-251 PROCÈS-VERBAL

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2006 ainsi que la séance de travail du 16 octobre 2006 soient acceptés en y apportant la correction suivante :

➤ Résolution #06-10-238 : « *que le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer autorise Messieurs Raymond Deslauriers, maire suppléant et André Allard, directeur général et greffier, à signer les protocoles d'ententes relativement au développement de l'industrie Éolienne et concernant les contributions volontaires du promoteur* ».

06-11-252 COMPTES À PAYER

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer approuve la liste des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 30 septembre 2006 pour un montant de 238 012.57 \$.

Je, soussignée, Michelyne Leblanc, Trésorière de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 30 septembre 2006.

Michelyne Leblanc, Trésorière

RAPPORTS – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE les rapports des réunions du Comité Consultatif d'Urbanisme tenues le 11 et 30 octobre 2006 soient acceptés incluant les demandes en dérogation mineure suivantes :

M. Jacky Leblanc :

Le projet de lotissement de M. Jacky Leblanc proposé d'une rue privée ayant une largeur de 6,10 mètres soit accepté.

Mme Noëlla Beaupré

La demande de Mme Noëlla Beaupré est acceptée à l'effet que la marge de recul avant soit de 7,23 mètres et de 7,42 mètres en remplacement de la marge de recul prescrite au règlement de 7,5 mètres, propriété située au 30 rue Gauthier à Carleton.

06-11-254 MANDAT - VÉRIFICATEUR

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
 APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte le rapport du Comité d'évaluation qui a analysé les soumissions reçues pour les services professionnels en vérification en recommandant la firme Alphonse Bernard, CA, pour exécuter le mandat de vérification pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 au prix soumis de 8 900 \$ plus taxes.

06-11-255 DEMANDE D'AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
 APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer autorise M. André Allard, directeur général et greffier, à signer une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation pour les travaux à être effectués sur la route du Camping.

06-11-256 VENTE D'ACTIFS

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
 APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer donne son autorisation à vendre l'ancienne surfaceuse à glace de l'Aréna au prix de 3 000 \$ à la Ville de St-Apollinaire.

Un contrat de vente sera préparé à cet effet.

06-11-257 SUBVENTION – RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
 APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 749 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

06-11-258 ÉTUDE SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
 APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la proposition de Kwatro Consultants Inc. au montant de 6 200 \$ pour effectuer une étude sur l'économie d'énergie dans le cadre du programme « Mieux Consommer » par Hydro-Québec.

06-11-259 PLAN D'INTERVENTION

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
 APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la proposition de PESCA Environnement pour son offre de service au montant de 6 500 \$ pour effectuer une étude relativement au plan d'intervention exigé dans le cadre du programme de transfert d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence aux municipalités.

Ce mandat et l'exécution des travaux seront exécutés pour l'exercice 2007.

06-11-260 RÈGLEMENT #2006-94

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
 APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement #2006-94, règlement de citation de l'Église Saint-Joseph de Carleton situé au 764 boul. Perron, soit adopté tel que présenté.

06-11-261 DOSSIERS – MAXIMUM BLUES & GOLF

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
 APPUYÉ par : M. Michel Lacroix
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer informe le Centre Financier aux entreprises à l'effet que la Ville de Carleton-sur-Mer a décidé de retirer graduellement son cautionnement au montant de **25 000 \$** de la façon suivante pour le Festival Maximum Blues :

- ✓ **8 333 33 \$ en 2006**
- ✓ **8 333 33 \$ en 2007**
- ✓ **8 333 33 \$ en 2008;**

Également, le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer informe le Centre Financier aux entreprises à l'effet que le conseil municipal a décidé de retirer son endossement pour les cautionnements actuellement en cours auprès de l'Association des Golfeurs de Carleton.

06-11-262 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007 – OMH

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
 APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE les prévisions budgétaires soumises par l'Office Municipal d'Habitation, pour l'exercice 2007, soient acceptées.

06-11-263 DEMANDE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
 APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE la demande de gratuité déposée par les Chevaliers de Colomb pour la saison 2006 – 2007 soit accordée pour les locations à la salle Charles-Dugas.

06-11-264 DENEIGEMENT – ROUTE THIBODEAU

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
 APPUYÉ par : M. Donald Falardeau

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte d'effectuer les travaux requis pour le déneigement de la route Thibodeau (Sud et Nord) pour la partie du chemin public seulement.

06-11-265 FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT & L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien aux installations sportives et récréatives a pour objectif de favoriser un mode de vie actif au sein de la population en favorisant l'accès à ces installations de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE ce programme dispose d'une enveloppe de 24 millions par année et que les demandes reçues dépassent 303 millions;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer souhaite unir ses efforts afin que l'U.R.L.S. dépose un plan régional dans le cadre du Fonds pour le Développement du sport et l'activité physique.

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier

APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer manifeste son intérêt à l'U.R.L.S. à ce qu'un tel plan soit mise de l'avant.

06-11-266 AVIS DE MOTION

Monsieur Donald Falardeau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement décrétant les prévisions budgétaires 2007 de la Ville de Carleton-sur-Mer.

06-11-267 PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la famille intervient directement dans le fondement d'une collectivité;

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de Carleton-sur-Mer d'améliorer la qualité de vie dans son milieu;

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de Carleton-sur-Mer de travailler afin enrayer la pauvreté dans son milieu;

CONSIDÉRANT QUE la création d'une politique familiale ne se limitera pas à la jeune famille mais bien à tous les types (famille défavorisée, famille reconstituée, etc.) et membres de cette dite famille;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est sensible aux questions reliées à la condition des familles;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs actions peuvent être mise de l'avant au niveau des loisirs, de la culture, de santé physique et mentale ainsi que de la qualité de vie en général;

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Christine Laverge

APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux

Et résolu à l'unanimité

De mandater Monsieur Martin Gilbert, directeur du service des Loisirs, pour déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille, des Aînés et de la condition féminine dans le but de réaliser une politique familiale;

De nommer Madame Marie-Christine Lavergne, conseillère municipale, à titre de responsable de la question familiale pour la Ville de Carleton-sur-Mer;

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à élaborer une politique familiale d'ici 2008.

06-11-268 DOSSIER CPTAQ - RAYMOND ARSENAULT

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau

APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer informe la Commission de Protection du territoire agricole du Québec qu'il n'y a aucun espace approprié disponible ailleurs dans le territoire de la Municipalité et hors de la zone agricole pour le projet que M. Arsenault entend réaliser.

06-11-269 AVIS DE MOTION

Monsieur Donald Falardeau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement décrétant la fermeture d'une section de l'ancienne route 132 à Carleton.

06-11-270 LA LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21h00, Monsieur Donald Falardeau propose de lever la réunion .